



Membres : Thierry Belloir - Bernard Bridant – Yann Lonjaret

La sécurité est une priorité de notre Fédération.

La mission de la Commission Sécurité est de coordonner l'action des délégués-sécurité des clubs, de collecter les informations de l'élu fédéral et de les faire passer aux différents clubs via les délégués-sécurité.

Tous les 2 ans, le responsable Sécurité du Codep organise une journée relative à notre sécurité à vélo.

A l'occasion des ré-affiliations des clubs, il est souhaitable que chaque club désigne son délégué-sécurité.

À vélo tout est plus beau !